

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois janvier, le Comité Syndical de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de **M. Renaud LAGRAVE**, son Président,

Convocation faite le 6 janvier 2023

Nombre de délégués : 24

Nombre de voix : 70

Présents titulaires (22) :

Monsieur Frankie ANGEBAULT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers

Monsieur Serge ARCOUET pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour

Madame Sylvie AUBERT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers

Monsieur Benoist AULANIER représentant des Communautés de Communes

Monsieur Bertrand AYRAL pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle

Monsieur Mathieu BERGÉ pour la Région Nouvelle-Aquitaine

Monsieur Michel COUZIGOU pour la Communauté d'agglomération Val de Garonne

Monsieur Christophe DUPRAT pour Bordeaux Métropole

Monsieur Jacky EMON pour la Région Nouvelle-Aquitaine

Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour

Monsieur Olivier GEORGIADIS pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux

Monsieur Michel GERMANEAU pour la Communauté d'agglomération du GrandAngoulême

Monsieur Dany GRELLIER pour la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais

Monsieur Renaud LAGRAVE pour la Région Nouvelle-Aquitaine

Monsieur Alain LECOINTE pour la communauté d'agglomération du Niortais

Madame Claude MELLIER pour Bordeaux Métropole

Monsieur Frédéric MELLIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine

Monsieur Marc OXIBAR pour la Région Nouvelle-Aquitaine

Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités

Monsieur Christian PRADAYROL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH pour Bordeaux Métropole

Monsieur Patrick ROUGEOT pour la communauté d'agglomération du Grand Guéret

Présents suppléants (2) :

Madame Marie-Christine BOURDIEU pour le Communauté d'agglomération du Marsan

Monsieur Christine SEGUINAU pour la Région Nouvelle-Aquitaine

Excusés (24) :

Monsieur Thierry AUROY-PEYTOU pour la Communauté d'agglomération Bergeracoise

Monsieur Gérard BAGNOL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive

Monsieur Claude BAUDIN pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Monsieur Julien BAZUS pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Monsieur Gilles BEGOUT pour Limoges Métropole

Madame Pascale BELLE pour la Communauté d'agglomération du Grand Cognac

Monsieur Michel CAPERAN pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Madame Frédérique CHARPENEL pour la Communauté de communes Marenne Adour Côte Sud
Monsieur Jacques COLOMBIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Xavier DANÉY pour la Communauté d'agglomération d'Arcachon Nord
Monsieur Philippe DELHOUME pour la Communauté d'agglomération de Saintes
Monsieur Jean GALAND représentant des Départements
Madame Véronique GLEYZE pour le Communauté d'agglomération du Marsan
Monsieur Nordine GUENDEZ pour Bordeaux Métropole
Monsieur Jean-François IRIGOYEN pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT pour Limoges Métropole
Monsieur Jean-Luc MARTIAL pour la Communauté d'agglomération du GrandAngoulême
Monsieur Hindeley MATTARD pour la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut
Madame Line MEODE pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Monsieur Patrick MERCIER pour la communauté d'agglomération du Libournais
Monsieur Stéphane MOTTIER pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux
Monsieur Didier PORTRON pour la communauté d'agglomération Rochefort Océan
Monsieur Daniel RINGENBACH pour la Communauté d'agglomération Tulle Agglo
Monsieur Dominique SIX pour la Communauté d'agglomération du Niortais

Pouvoirs (0) :

Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il accepte.

DELIBERATION 2023_002 : DESIGNATION DES DELEGUES DES COMITES DE BASSINS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

Vu les statuts de Nouvelle-Aquitaine-Mobilités, notamment ses articles 10, 11 et 11.1,

Vu les délibérations 2018_011, 2020_016, 2020_026, 2021_019, 2022_021 du Comité Syndical relatives à la composition des bassins d'intermodalité,

Considérant les dispositions de l'article 11.1 des statuts de Nouvelle-Aquitaine Mobilités prévoyant les règles de représentation des autorités organisatrices membres au sein des Comités de bassin, à savoir :

- 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour les autorités organisatrices de plus de 100 000 habitants ;
- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour les autorités organisatrices de moins de 100 000 habitants.
- Pour le bassin **Gironde & Garonne**, il est procédé à la désignation des délégués titulaires et suppléants amenés à siéger en son sein :

Autorités organisatrices	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléants
Région Nouvelle-Aquitaine	M. Renaud LAGRAVE M. Frédéric MELLIER	M. Etienne LEJEUNE M. Mathieu BERGE
Bordeaux Métropole	M. Clément ROSSIGNOL PUECH M. Nordine GUENDEZ	M. Christophe DUPRAT Mme Claude MELLIER
Communauté d'agglomération du Libournais	M. Patrick MERCIER	Mme Agnès SEJOURNET
Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord	M. Xavier DANAY	M. Bruno LAFON
Communauté d'agglomération Val de Garonne	M. Michel COUZIGOU	M. Guy LAUMET
Communauté de communes de Convergence Garonne	Monsieur Thomas FILLIATRE	Monsieur Jean-Alain QUEYRENS

Communauté de communes de Jalle Eau Bourde	M. Edouard QUINTANO	M. Jean-Pierre LANGLOIS
Communauté de communes de Montesquieu	M. Benoist AULANIER	Mme Corinne MARTINEZ
Communauté de communes de Réolais en Sud Gironde	Monsieur Stéphane DENOYELLE	Monsieur Francis ZAGHET
Communauté de communes Sud Gironde	Monsieur Jérôme GUILLEM	Monsieur Christian DAIRE
Département de la Gironde	M. Jean GALAND	M. Louis CAVALEIRO

Pour le bassin **Limousin & Périgord**, il est procédé à la désignation des délégués titulaires et suppléants amenés à siéger en son sein :

Autorités organisatrices	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Région Nouvelle-Aquitaine	M. Etienne LEJEUNE M. Jacky EMON	Mme François SERRE M. Renaud LAGRAVE
Limoges Métropole	M. Gilles BEGOUT M. Jean-Marie LAGEDAMONT	M. Philippe JANICOT M. François POIRSON
Communauté d'agglomération du Bassin de Brive	M. Gérard BAGNOL M. Christian PRADAYROL	M. Jean-Philippe BOSSELUT M. François PATIER

Communauté d'agglomération de Grand Périgueux	M. Olivier GEORGIADES M. Stéphane MOTTIER	M. Alain MARTY M. Jean PARVAUD
Communauté d'agglomération Bergeracoise	M. Thierry AUROY-PEYTOU	M. Arnaud DELAIR
Communauté d'agglomération Tulle Agglo	M. Daniel RINGENBACH	M. Bruno FLEURY
Communauté d'agglomération du Grand Guéret	M. Patrick ROUGEOT	Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI

Pour le bassin **Landes & Pyrénées**, il est donc procédé à la désignation des délégués titulaires et suppléants amenés à siéger en son sein :

Autorités organisatrices	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Région Nouvelle-Aquitaine	M. Mathieu BERGE M. Renaud LAGRAVE	M. Florent LACCARERE M. Jean-Luc ARMAND
Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités	M. Nicolas PATRIARCHE M. Michel CAPERAN	M. Jean-Claude BOURRIAT M. Jean-Yves COURREGES
Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour	M. Jean-François IRIGOYEN M. Jean-Pierre ETCHEGARAY	M. Serge ARCOUET M. Claude OLIVE

Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud	Mme Frédérique CHARPENEL	Mme Jacqueline BENOIT DELBAST
Communauté d'agglomération du Grand Dax	M. Julien BAZUS	M. Pascal DAGES
Communauté d'agglomération du Marsan	Mme Véronique GLEYZE	Mme Marie-Christine BOURDIEU

Pour le bassin **Vienne & Charentes**, il est procédé à la désignation des délégués titulaires et suppléants amenés à siéger en son sein :

Autorités organisatrices	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Région Nouvelle-Aquitaine	M. Etienne LEJEUNE M. Jacky EMON	M. Renaud LAGRAVE Mme Françoise SERRE
Communauté urbaine du Grand Poitiers	M. Frankie ANGEBAULT Mme Sylvie AUBERT	M. Robert ROCHAUD M. Frédéric LEONET
Communauté d'agglomération du Grand Angoulême	M. Jean-Luc MARTIAL M. Michel GERMANEAU	M. Jean-Philippe POUSSET M. Matthieu ALIX
Communauté d'agglomération Royan Atlantique	M. Claude BAUDIN	M. Olivier MARTIN

Communauté d'agglomération du Grand Cognac	Mme Pascale BELLE	Mme Nicole ROY
Communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut	M. Hindeley MATTARD	M. Stéphane RAYNAUD
Communauté d'agglomération de Saintes	M. Philippe DELHOUME	M. Frédéric ROUAN

Pour le bassin **Sèvres & Atlantique**, il est procédé à la désignation des délégués titulaires et suppléants amenés à siéger en son sein :

Autorités organisatrices membres	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Région Nouvelle-Aquitaine	M. Jacky EMON M. Etienne LEJEUNE	Mme Françoise SERRE M. Frédéric MELLIER
Communauté d'agglomération de La Rochelle	M. Bertrand AYRAL Mme Line MEODE	M. Guillaume KRABAL M. Paul-Roland VINCENT
Communauté d'agglomération du Niortais	M. Alain LECOINTE M. Dominique SIX	Mme Séverine VACHON M. Philippe MAUFFREY
Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais	M. Dany GRELLIER	M. Joël BARRAUD

Communauté d'agglomération Rochefort Océan	M. Didier PORTRON	M. Sébastien BOURBIGOT
Communauté de communes d'Aunis Atlantique	Monsieur Jérôme BODIN	Monsieur Jean-Pierre SERVANT

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **De désigner les délégués titulaires et suppléants tels que mentionnés ci-dessus membres des Comités de bassin.**

Le Président,

Renaud LAGRAVE,

Délais et voies de recours contentieux :

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivants la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement au Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr